

bon lui semble ; mais est-ce que par hasard le grand-duc de Bade serait en état de disposer des duchés de Sleswig-Holstein ?

Le Roi Christian IX, en demandant que l'ouverture des négociations de paix fut remise au 20, a fait valoir que l'état des esprits en Danemark était de nature à inspirer des craintes sérieuses et qu'il était de la plus haute importance, pour lui d'attendre que l'irritation provoquée par les préliminaires de paix fut un peu apaisée.

Il est positif que l'Autriche a demandé le renouvellement du traité de commerce avec le Zollverein du 8 février 1852. A cette demande le comte de Rechberg a ajouté une copie des articles arrêtés par la conférence douanière de Munich, dans laquelle la Bavière, le Wurtemberg, la Hesse Darmstadt et le Nassau s'engagent — non pas à soutenir l'Autriche dans sa campagne contre le traité de commerce Allemand-Français — mais à travailler à ce que le traité entre l'Autriche et le Zollverein soit renouvelé sous des conditions favorables à la première.

On écrit de Saint-Petersbourg, à la Gazette de France :

Le feu a dévoré en deux heures et demie sept cents habitations à Orenbourg, sur une étendue de cinq verstes. Ce sinistre a littéralement jeté sept mille individus dans les champs, sans abri et sans ressource. Il y a à Orenbourg beaucoup de Polonais exilés ; ils se sont immédiatement cotisés pour envoyer aux victimes du désastre des fourgons de vivres. Ce fait vraiment touchant, et mentionné par les organes russes, devrait pour le moins faire cesser en Pologne les exécutions, dont l'empereur ne veut pas connaître les détails, mais qu'il n'arrête malheureusement pas.

Parmi les actes les plus répréhensibles de ses agents, on doit stigmatiser l'emprisonnement que subit depuis plus de trois ans le chef catholique de la hiérarchie bulgare, appelé Joseph Sokolitzky. On l'avait fait passer pour mort ; il est maintenant reconnu qu'il est enfermé dans un couvent grec de Kiev.

On se demande quel motif peut alléguer le gouvernement russe pour tenir dans les fers un individu qui ne relève pas de son autorité et ne s'est jamais rendu coupable du plus léger délit à son égard ? Si le prince Gortschakoff prétend frapper tous ceux qui embrassent la foi catholique, il aura de l'ouvrage et n'a pas le poignet assez fort pour cela, quoiqu'il soit triste que d'autres puissances n'aient pas la main assez longue pour l'empêcher d'outrager ainsi les droits internationaux, comme dirait le Nord, qui s'est dévoué à leur défense, mais en néglige les occasions dès que le catholicisme est en jeu. Ah ! s'il s'agissait d'une jeune israélite, toute la presse serait en branle ; mais un vieux moine banni par le Pape, — c'est fait pour sécher dans un cachot, et il n'y aura guère que la séculaire Gazette pour crier pitié au moins pour l'âge et les infirmités de la victime. — Aubry-Foucault.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Copenhague, 15 août.
Le *Berlinske Tidende* réfute les journaux étrangers qui prétendent que l'agitation règne à Copenhague et qu'il faut s'attendre, à tout instant, à voir éclater des troubles dans cette capitale. Le *Berlinske* affirme qu'il n'y a pas eu de troubles à Copenhague depuis l'évacuation du Danemark, au mois de février, que la douleur occasionnée par la perte des deux cinquièmes du territoire de la monarchie ne s'est manifestée que par les interpellations faites au Rigsgaad, et que l'on exagère même la portée de ces interpellations.

ténébreux couvraient la mer, et les rochers de la côte étaient enveloppés d'une ombre que sillonnaient, comme des feux follets, les lumières errantes que j'avais aperçues.

Un nouveau cri, cri de joie cette fois-ci, me fit sursauter qu'on nous avait découverts ; mais mon attention fut appelée ailleurs par une sorte de gémissement profond, et je vis la noire surface de la mer se soulever violemment. Une vague roula vers nous avec un grondement formidable, comme pour réclamer sa proie. Je doutais surtout d'être entraîné, et je cherchais du regard, mais en vain, quelque aspérité de roche où je pusse me cramponner. Le sable même se mouvait et se dérobait sous mes pieds ; la grande voix de la foudre retentissait à mon oreille, le vertige s'emparait de nouveau de mes sens, et la perspective de périr noyé me tortura.

« O mon père ! mon pauvre père ! » murmura tout près de mon oreille une voix faible et plaintive. Aussitôt mon sang se réchauffa, je sentis mon courage se ranimer, mon bras redevenir fort et vigoureux, mes pieds se raffermir sur le sol, et j'attendis hardiment le choc de la vague. Elle se précipita furieuse et nous entraîna avec elle, rapide comme l'ouragan. Mes sens se troublèrent, mes forces s'évanouirent, je ne luttais plus que machinalement ; car il me restait à peine une étincelle de connaissance. Juste en ce moment où la peur du danger succédait tout à coup une sombre indifférence pour la vie, un rayon de lumière éclatante se projeta sur l'eau, et j'entendis parler, mais sans distinguer les paroles. Tantôt submergé, tantôt émergé, je me voyais à la surface écumeuse, j'emboîtais le reste de ma force à serrer plus étroitement sur mon cœur celle qui le

New-York, 4 août.
Le corps confédéré qui a envahi la Pennsylvanie sous les ordres d'Early et de Brekenridge, est évalué à 35,000 hommes. Il se concentre autour de Martinsburg. On mande de Georgie que le général Hooker a quitté l'armée de Sherman. On croit qu'il va remplacer Meade.

New-York, 6 août.
Les confédérés sont rentrés dans le Maryland avec de grandes forces. Ils ont occupé Hagerstown. On dit toujours que Grant se replie sur Washington. Le bruit court que la flotte fédérale de Farragut a attaqué Mobile avec succès.

Berlin, 15 août.
La Gazette de l'Allemagne du Nord confirme la nouvelle que la Saxe veut proposer à la Diète germanique de demander à l'Autriche et à la Prusse des explications justificatives sur la cessation que ces deux puissances se sont fait faire par le roi de Danemark, de droits que celui-ci n'a jamais possédés lui-même. L'organe semi-officiel déclare, dans un article menaçant, que cette proposition est une insulte faite aux vainqueurs. Les rectifications des traités, relatifs au Zollverein, ont été échangées ici.

Mexico, 22 juillet.
L'Empereur Maximilien a accepté la soumission d'Uraza.

Saint-Sébastien, 15 août.
Le chemin de fer du Nord de l'Espagne a été inauguré aujourd'hui. Le roi d'Espagne est arrivé à midi. Après la cérémonie religieuse et la bénédiction des machines. M. Isaac Péreire a adressé au roi un discours qui a été très applaudi. Le banquet a eu lieu ensuite sous la présidence de Sa Majesté, qui avait à sa droite le ministre du commerce et M. Emile Péreire, et à sa gauche le ministre de l'intérieur et M. Isaac Péreire. Le roi a été l'objet d'acclamations enthousiastes. Sa Majesté va partir pour la France.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

COMICE AGRICOLE DE LILLE.

Dans l'intérêt des personnes qui désirent prendre part aux solennités agricoles qui auront lieu à Lille, du 21 au 28 août, le Comice agricole croit devoir rappeler qu'en conformité de l'article 12 de son programme, tous les objets destinés à figurer à cette exposition doivent être rendus franco, à Lille, en face du manège civil situé à l'extrémité des promenades de l'Esplanade, au plus tard le 19 août.

Il n'y a d'exception que pour les produits alimentaires susceptibles de s'altérer, comme le beurre, le fromage, les fruits, le miel en rayon, et pour ceux dont la récolte n'aura pu être opérée que tardivement. Ces produits pourront encore être reçus pendant les deux premiers jours de l'exposition.

Quant aux animaux reproducteurs, ils devront être rendus sur le lieu ci-dessus désigné, le vendredi 26, à huit heures du matin au plus tard.

Le Comice croit devoir aussi faire connaître que les différentes opérations des Concours sont réglées comme suit :

- Dimanche 21 août, de huit heures du matin, à trois heures de l'après-midi, réception des produits, classement et montage des instruments et machines ;
 - Lundi 22, mêmes opérations ;
 - Mardi 23, opérations des jurys des instruments et des produits ;
 - Mercredi 24, exposition publique des produits et essais publics des instruments ;
 - Jeuvi 25, mêmes opérations ;
 - Vendredi 26, Concours d'animaux reproducteurs ;
 - Samedi 27, Concours de labourage, de maréchalerie et de drainage.
- Ces derniers Concours auront lieu à 9 heures du matin, à proximité de la nou-

velle porte de Béthune, au lieu dit le Moulin du Chou, sortie d'Esquermes.

Le secrétaire général,
R. TELLEZ.

Un décret impérial vient de conférer à M. Paul Defrenne la croix de Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Notre population a déjà ratifié cette nomination qui a été accueillie avec le plus vif plaisir parce que tel est le sentiment que l'on doit éprouver en voyant le mérite récompensé.

M. Paul Defrenne, dans les différentes fonctions dont il a été investi par la confiance de ses concitoyens et par le gouvernement a donné des preuves nombreuses d'un dévouement éclairé et d'un esprit de conciliation auquel chacun se plaît à rendre hommage.

Nommé Colonel de la garde nationale en 1830 et 1831, il a su dans des circonstances graves inspirer le respect de l'ordre par sa conduite loyale et pleine de fermeté.

M. Paul Defrenne, ancien conseiller municipal, a rempli pendant six ans les fonctions de membre du bureau des Hospices et celles de membre du comité local de l'instruction.

Pendant vingt et un ans, il a été Président du conseil des prud'hommes ; depuis 1850, il a rempli les fonctions de vice-Président et de Président de la chambre consultative des arts et manufactures.

M. Paul Defrenne a bien mérité la haute distinction qui vient de lui être décernée par l'Empereur.

Lundi soir, la société de la Grande-Harmonie, s'associant à l'heureuse impression produite par cette nomination s'est empressée de donner une sérénade à M. Paul Defrenne ; un grand nombre de nos concitoyens assistaient à cette manifestation.

J. R.

La fête du 15 août a été favorisée par un temps magnifique.

La procession qui a parcouru les principales rues de notre ville présentait un coup-d'œil admirable et cette imposante cérémonie s'est accomplie au milieu d'une foule silencieuse et recueillie.

A onze heures, les autorités escortées de la compagnie des Sapeurs-Pompiers formant la haie et de la grande harmonie se sont rendues à l'église St. Martin pour assister au Te Deum.

A l'issue du Te Deum, le corps des Sapeurs-Pompiers a été passé en revue sur la place de l'hôtel-de-ville, par M. le Maire et MM. les adjoints. Le défilé a eu lieu aux cris de vive l'Empereur !

Les prix offerts aux sociétés, par l'Administration municipale ont été distribués à la mairie vers trois heures.

A cinq heures, la foule se portait vers le canal où avaient lieu les joutes et le carrousel nautiques. Ces divertissements avaient attiré une population considérable et par un bonheur vraiment providentiel aucun accident n'a eu lieu.

On doit des éloges à M. Louis Lemaire, pour les soins qu'il a donnés à l'organisation des joutes. Nous ne disons pas que rien n'ait été oublié ; nous savons qu'il faut être parfaitement secondé pour arriver à une complète réussite et qu'il faut aussi des éléments qui nous manquent. Ces jeux ont d'ailleurs fait grand plaisir.

A sept heures et demie, la Grande-Harmonie a exécuté sur l'estrade élevée place de la Mairie, différents morceaux de son répertoire.

L'illumination de l'hôtel-de-ville, un peu contrariée par le vent avait attiré une foule nombreuse. La fête s'est terminée dans le plus grand ordre et la population circulait encore à une heure assez avancée de la nuit.

Aux courses de Fiers qui ont eu lieu dimanche, le premier prix de la course au trot a été gagné par Tigre, appartenant à M. H. Tiberghieu.

La distribution des Prix aux élèves du pensionnat dirigé par Mlle Debecq aura lieu dans le salon de l'Hôtel-de-Ville aujourd'hui mercredi 17 août, à trois heures précises.

Un grave accident est venu attrister la fête de lundi. Vers onze heures et quelques instants avant la revue, un jeune homme de 16 ans, nommé Jean-Baptiste Desplanques, né à Warcoing (Belgique), était assis sur les marches de l'Hôtel-de-Ville. Soudain la boule de pierre qui surmonte l'édifice chancela sur sa base et tomba sur le jeune homme qui a eu la tête fracassée.

Après avoir reçu les premiers secours, ce malheureux qui est ouvrier briqueteur, a été transporté à l'hôpital. Son état est désespéré.

Lundi matin, vers six heures, un train spécial partant de la gare de Roubaix transportait à Calais cinq cents ouvriers de la peignerie de MM. Isaac Holden et fils, de Croix. Le voyage, organisé aux frais de ces honorables industriels, s'est accompli dans le plus grand ordre et la conduite des nombreux ouvriers, pendant leur séjour à Calais, mérite les éloges les plus complets.

Le départ de Calais a eu lieu à 5 heures 40 m. et le retour à Roubaix s'est effectué à 8 heures 45 m.

Pendant les joutes de lundi, un ivrogne de profession, ouvrier tisserand, enthousiasmé en voyant l'adresse et la vigueur déployées par les concurrents voulut, lui aussi se faire applaudir et sauta à l'eau. Seulement il avait oublié dans son ardeur qu'il n'avait pas la moindre notion de natation et il allait périr si l'on n'était venu à son secours. On le ramena sur le bord plus mort que vif et peu disposé à recommencer sa bravade.

Mardi matin, une fermière des environs du Trichon, en entrant dans un hangar dépendant de son habitation, y trouva le nommé D..., employé au Minck de Roubaix et qui paraissait dormir. Ce ne fut qu'en approchant de plus près que la fermière s'aperçut avec effroi que cet individu était mort.

On suppose que D... qui était un ivrogne émérite avait fêté la Saint-Napoléon par de trop nombreuses libations et que sa mort doit être attribuée à ses excès.

On écrit de Cambrai :

L'assassinat dont nous avons parlé a été commis par le nommé Deudon, déchargé de charbon, âgé de 40 ans. Cet individu a les plus déplorable antécédents. Il a passé sa jeunesse dans une maison de correction et a subi depuis une peine de cinq ans de prison. Sa victime, avec qui il avait vécu maritalement, Philomène Deruelle, était âgée de vingt ans. On présume que c'est à la suite d'une discussion relative à cette séparation que l'assassin a frappé cette malheureuse de trois coups de poignard.

M. J. Girardin, doyen de la Faculté des sciences, vient de publier un excellent travail ayant pour titre : *Considérations sur l'usage et l'abus de l'eau-de-vie et des autres liqueurs fortes.*

Il établit par des documents officiels que la production annuelle de l'eau-de-vie en France, a suivi les progressions suivantes :

1788	—	368,857 hectolitres.
Premier Empire	—	650,000
1828	—	908,337
1840	—	1,088,802
1851	—	1,300,000

Outre la production française, les importations de spiritueux de diverses natu-

res se sont accrues dans une proportion considérable. Ainsi :

1837	—	7,617 hectolitres.
1855	—	264,003

A Paris, la moyenne de la consommation annuelle est de 14 litres 25 par habitant ; à Londres, 29 lit. 45.

L'auteur conclut avec raison à la surtaxe des liqueurs, et à l'abaissement des droits sur le vin, le cidre et la bière. (Propagateur.)

On nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,
Vous avez publié dans votre numéro du 14 courant, la lettre d'un abonné qui réclame l'installation de bornes-fontaines dans tous les quartiers de la ville de Roubaix.

Cette œuvre utile, qui est bien le complément de la distribution d'eau de la Lys, avait dû nécessairement attirer la sollicitude de l'administration municipale ; mais, comme pour les travaux de toute nature, il fallait se préoccuper, hors et avant tout, d'assurer les ressources indispensables pour couvrir les dépenses, et c'est ce que votre abonné avait perdu de vue en exprimant le regret qu'on n'ait pas encore établi les bornes-fontaines. Un emprunt de 450,000 francs vient d'être approuvé par le gouvernement ; l'administration municipale s'est occupée immédiatement des travaux et quelques mois suffiront pour faire exécuter la pose des bornes-fontaines qui seront placées à 100 mètres de distance, dans toutes les rues où l'on pourra prévoir le besoin d'eau.

Quant à l'École de Natation, les plans en ont été dressés depuis plus d'un an et l'administration avait l'intention de l'établir aussitôt l'inauguration des eaux de la Lys. Les émanations produites par le rouissage du lin, en juillet et août, ont fait ajourner l'exécution de ce projet jusqu'à l'époque de l'achèvement d'une des parties du canal. Chacun comprendra, en effet, que cette école doit être nécessairement établie dans un des biefs supérieurs du canal afin que l'eau y soit renouvelée fréquemment. Mais dans l'état actuel du canal on ne pourrait installer l'École de Natation qu'après le Pont du Sariel ; tout le monde sait que la distance est trop grande ce dont on ne manquerait pas de se plaindre.

En terminant, Monsieur, permettez-moi de constater une fois de plus que tout en reconnaissant à chacun le droit de discuter les actes administratifs et exprimer des vœux dans l'intérêt de la population, il serait bon de faire la part des difficultés d'exécution. Que Roubaix en raison même de son accroissement ait besoin de marcher dans la voie des progrès, rien de plus vrai ; mais il ne suffit pas toujours de vouloir le bien pour l'accomplir, il faut savoir tenir compte des difficultés d'exécution et rendre justice aux efforts qui sont faits chaque jour.

Recevez, Monsieur, etc.

Roubaix, 15 août 1864.

Un membre du Conseil municipal.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 11 au 14 août 1864 inclus.

NAISSANCES.

10 garçons et 8 filles.

DÉCÈS.

Du 11 août. — Charles-Louis Guevard, 27 ans, tisserand, célibataire, rue de Beau-

reuaert.

Du 12. — Isabelle Jacquart, veuve de J.-B. Masquelier, 70 ans, épicière, à l'hôpital.

Du 13. — Fleurus-Elie-Joseph Dujardin, époux d'Adèle Barbot, 23 ans, teinturier, rue du Galon-d'Eau. — Louis-François-Joseph Dewailly, époux de Julie-Joseph Ferrin, 40 ans, cabaretier, rue des Longueshaies. — Constantin-Jean Vanneste, veuf de Mélanie Vanhamme, 43 ans, imprimeur, rue de l'Ermitage. — Charles

réflexions, et, lorsque j'en sortis, le père Tom avait disparu.

Mes pensées se reportèrent aussitôt vers celle qui remplissait mon cœur. Une conversation au-dehors mit fin à ma rêverie et m'attira près de ma fenêtre. La servante et le jeune domestique du père Tom causaient en montrant du doigt la grand'route, où une voiture venait de passer en soulevant un nuage de poussière, véritable événement dans cette contrée sauvage.

« Et le révérend Père a recommandé de tenir le capitaine au lit jusqu'à son retour ? »

« Oui, car il sait bien que sans ça ce jeune homme irait au château, s'il peut marcher. Pauvre gentleman, quelle nouvelle il va apprendre à son réveil ! » (La suite au prochain numéro.)

Contrefaçons et imitations.

Comme tous les médicaments avantageusement connus, le CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE est contrefait et imité. Il y a des gens qui, au lieu de donner du Chocolat Desbrière lorsqu'on leur en demande, le remplacent par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la magnésie n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scammonée, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, drastiques violents qui irritent les organes digestifs, causes fastidieuses de nombreuses maladies. — Pour éviter toute fraude, on doit vérifier la signature Desbrière, et si elle sort bien de la pharmacie rue Lepelletier, 9, à Paris.

— Contre les rhumes, gripes, maux de gorge, le SIROP et la PÂTE de NAFÉ DE LANGRENIER possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les pharmacies. (4421

XIX

Le lendemain, je fis de vaines tentatives pour m'éveiller. J'étais accablé de lassitude, mes forces étaient épuisées, et à peine fus-je parvenu à ouvrir les yeux et à murmurer quelques paroles sans suite, que je me rendormis d'un sommeil profond. Bien avant dans l'après-midi, je me mis enfin sur mon séant et promenai mes regards autour de moi. Aussitôt une main me toucha légèrement l'épaule, et le père Tom me dit à voix basse :

« Là, là, mon garçon, recouchez-vous. Il ne faut pas vous lever avant une couple d'heures. »

Je le regardai un instant d'un œil fixe et lui demandai en pressant sa main dans la mienne :

« Comment se trouve-t-elle, mon père ? »

À peine ces paroles furent-elles pro-